

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 5 novembre 2019

Apprentissage

[PLF 2020 et apprentissage : les enveloppes réservées aux régions inférieures à leurs attentes](#) : 218 millions d'euros pour la neutralité budgétaire, contre les 369 millions demandés par les régions, 180 millions d'euros pour financer les dépenses d'investissement et 138 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement, contre les 250 millions d'euros annoncés.

[L'essor de Pro-A repose sur la mobilisation des branches professionnelles](#) : Pro-A, le dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, a fait l'objet d'importantes modifications depuis son introduction dans la loi « avenir professionnel ». Les branches professionnelles doivent se saisir du sujet pour définir les certifications professionnelles éligibles.

[Apprentissage : les points qui restent à préciser par décret](#) : Modalités de dépôt des contrats d'apprentissage à partir de 2020, précisions quant aux missions des CFA ou encore conditions d'application des déductions autorisées sur la taxe d'apprentissage font partie des précisions attendues par décret.

[138 M€ pour les Régions pour le financement des contrats d'apprentissage](#) : La région peut contribuer au financement des centres de formation d'apprentis quand des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elle identifie le justifie.

[CMA France obtient gain de cause sur le financement de l'apprentissage](#) : Pour les centres de formation d'apprentis historiques, c'est une décision d'importance qui vient d'être prise par Emmanuel Macron : ils pourront comme les nouveaux entrants bénéficier du « coût contrat » ou, s'ils le souhaitent, conserver le coût préfectoral. Explications.

Compétences qualifications

[150 projets retenus dans le cadre du Pic \(Jean-Marie Marx, haut-commissaire\)](#) : 2019 devait marquer le déploiement du grand plan d'investissement dans les compétences. Objectif tenu par le haut-commissaire Jean-Marie Marx avec 150 projets retenus et la déclinaison du plan en régions. La diffusion de pratiques innovantes se structure autour de « labs » et d'une nouvelle plateforme collaborative.

[France compétences dévoile les logos attestant de l'enregistrement des certifications professionnelles](#) : L'instance nationale indique sur son site le 21 octobre qu'elle a conçu une marque propre à la certification professionnelle pour garantir son enregistrement aux répertoires nationaux.

Compte personnel formation

[Le site Internet "Mon compte formation" sera lancé le 21 novembre](#) : Il sera possible de mobiliser directement son compte personnel de formation à partir d'un nouveau site Internet « Mon compte formation ». L'application mobile sera disponible au plus tard le 1er décembre.

[Les conditions générales d'utilisation du CPF sont actées](#) : les conditions générales d'utilisation de la plateforme CPF ont été mises en ligne par le ministère du Travail le 20 septembre. Les règles qu'elles stipulent régiront les relations entre les titulaires de CPF et les organismes de formation, dès que la plateforme sera accessible sur Internet et par l'intermédiaire d'une application mobile fin novembre. Elles prévoient notamment comment les offres de formations seront référencées, la manière dont les personnes s'inscriront aux sessions, les modalités de paiement des prestations, mais aussi les conséquences de l'annulation d'une formation par le stagiaire ou l'organisme de formation.

[CPF : période de transition 2019-2020, rôle des Opco](#) : Madame Gabrielle Hoppé, Directrice de Projet CPF à la DGEFP, a apporté des précisions sur l'intervention des opérateurs de compétences durant la période transitoire 2019-2020 et le passage de relais à la Caisse des dépôts et consignations pour la gestion du CPF afin d'assurer une continuité de service pour les bénéficiaires du CPF.

[Mise en œuvre du Système d'information-CPF](#) : Un décret et un arrêté du 11 octobre 2019 modifient les modalités de mise en œuvre du système d'information du compte personnel de formation.

FOAD

[Guide des formations multimodales](#) : Ce guide est le fruit d'un travail collaboratif réalisé par le FFFOD en lien avec le ministère du Travail, afin de clarifier les règles applicables depuis le 1er janvier 2019 et de promouvoir les bonnes pratiques de conception et de mise en œuvre des parcours de formation multimodaux.

Handicap

[En Centre-Val de Loire, RHF veut faciliter l'accès à la formation des personnes handicapées](#) : L'Agefiph a lancé le 27 septembre à Orléans, son dispositif régional Ressources handicap formation (RHF) devant une centaine de participants. Mis en place en partenariat avec la Région et la Direccte.

Métiers

[12 métiers en émergence pour l'Usine et le Bâtiment du futur \(Apec / Cesi\)](#) : La revue de tendances 2019 Apec/Cesi détaille 12 métiers en émergence de l'usine et du bâtiment du futur. Elle permet aussi d'adapter l'offre de formation aux nouveaux besoins en compétences.

[France compétences lance un appel à contributions des acteurs de la formation pour établir la liste des métiers émergents ou en évolution](#) : Une procédure d'enregistrement simplifiée pour une durée de trois ans a été mise en oeuvre par la loi Avenir professionnel pour les métiers émergents ou en particulière évolution. La commission de certification de France compétences sur proposition de son comité scientifique établit la liste annuelle de ces métiers. Pour ce faire, France compétences lance un appel à contributions aux acteurs et témoins de la transformation des métiers : branches professionnelles, entreprises, organismes de formation, observatoires, cabinets d'études, etc.

[La formation, pilier de l'attractivité des métiers du grand âge et de l'autonomie \(remise du rapport El Khomri\)](#) : L'acquisition des savoirs est essentielle pour revaloriser les métiers liés à la dépendance des personnes âgées et handicapées, qui peinent à recruter et à fidéliser.

Orientation

[Congrès de Régions de France - Orientation : l'impossible défi des régions](#) : À l'occasion d'un atelier lundi 30 septembre 2019 dans le cadre du congrès des régions, des élus ont fustigé le transfert de la compétence orientation il y a un an. Pour eux, la loi ne leur donne pas les moyens financiers et humains ni l'autorité nécessaires pour réussir.

[Un site personnalisé et interactif d'orientation en Occitanie](#) : Jusqu'à présent réservé à la formation professionnelle continue en Occitanie et destiné aux demandeurs d'emploi, le site MeFormerEnRegion.fr s'est ouvert à tous les publics de l'orientation (collégiens, lycéens, étudiants, apprentis, en recherche d'emploi, en activité, dirigeants d'entreprise), compte tenu des nouvelles missions de la Région.

[Auvergne-Rhône-Alpes crée une agence régionale de l'orientation](#)

Réforme formation

[EssFimo, l'Opco à forte intensité de main d'œuvre, devient Akto](#)

[Fafiec et Opcabaia deviennent Atlas](#) : Les membres de l'assemblée générale d'Atlas ont approuvé mercredi 16 octobre 2019 les traités de fusion du Fafiec, d'Opcabaia et d'Ogestion (l'association qui assure l'exercice des missions de collecte, d'information et de conseil auprès des entreprises d'Opcabaia) au sein de l'opérateur de compétences des services finances et conseil. Cette décision marque le lancement opérationnel d'Atlas.

[Report d'un an du transfert de la collecte formation professionnelle aux Urssaf, une décision "pragmatique" \(Muriel Pénicaud\)](#) : Initialement prévu au 1er janvier 2021 au plus tard, le transfert aux Urssaf du recouvrement de la contribution formation professionnelle est reporté d'un an, a annoncé la ministre du Travail mardi 29 octobre devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.